

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/02/2026

Approbation du budget primitif 2026 – Ville **N°2026-016**

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 19 Février 2026 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

Etaient présent.e.s sur 29 conseiller.ère.s : 25

M. Olivier Thomas, M. Jérôme Cauët, Mme Sonia Roisin M. Alexandre Bussière, Mme Emmanuelle Grèze, M. Sylvain Legrand, Mme Catherine Delaitre, Mme Laurence Amichaux, M. Frédérick Baby Marinpouy, M. Sébastien Bouet, Mme Arlette Bourdelot, Mme Natacha El Hayek, Mme Justine Giagnoni, Mme Laure Gibou, Mme Joane Besse, M. Patrick Mouchelin, M. Jean-Marc Payen, Mme Emmanuelle Pic, M. Jérôme Plateau, Mme Hébé Pouchou, Mme Katia Robert-Hautemulle, M. Damien Rousseau, M. Christophe Royer, M. Enzo Sodano, M. Jules Thomas.

25 présent.e.s formant la majorité des membres en exercice.

Absent.e.s excusé.e.s ayant donné procuration : 4

Mme Sandrine Boëte à M. Jérôme Cauët
M. Gilles Guillaume à M. Alexandre Bussière
M. Sébastien Le Ferrec à Catherine Delaitre
Mme Cécile Revoyre à Olivier Thomas

Absent.e : 0

Nombre de votant.e.s : 29

Mme Catherine Delaitre a été désignée Secrétaire de Séance

Rapporteurs : Messieurs Jérôme CAUET et Damien ROUSSEAU

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L2331-1, L2312-2 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal n°2022-077 en date du 22 septembre 2022 approuvant le Règlement Budgétaire et Financier (RBF) ;

VU la délibération du Conseil municipal n°2022-092 en date du 20 octobre 2022 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 ;

VU la délibération du Conseil municipal n°2026-002 en date du 3 février 2026 relative au rapport d'orientation budgétaire ;

CONSIDÉRANT le projet de budget primitif 2026 de la ville annexée à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT que l'article L. 5217-10-6 du CGCT autorise Le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans les limites suivantes : fonctionnement 2 % - investissement 2 % ;

Le Conseil municipal, après en avoir voté à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'accepter les propositions budgétaires présentées par Monsieur le Maire :
 - **Section de fonctionnement : 24 119 225,18 € en recettes et en dépenses**
 - **Section d'investissement : 15 017 511,83 € en recettes et en dépenses**
- **ADOpte** le budget primitif de l'exercice 2026 pour le budget Ville, comme indiqué ci-dessous (vote par chapitre) :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Montant	Vote
011 : Charges à caractère général	5 017 148,63 €	A l'unanimité
012 : Charges de personnel	12 900 017,56 €	A l'unanimité
014 : Atténuations de produits	775 000,00 €	A l'unanimité
65 : Autres charges de gestion courante	622 923,99 €	A l'unanimité
66 : Charges financières	68 850,19 €	A l'unanimité
67 : Charges exceptionnelles	2 000,00 €	A l'unanimité
023 : Virement section investissement	3 463 284,81 €	A l'unanimité
042 : Opérations d'ordre entre sections	1 270 000,00 €	A l'unanimité
total	24 119 225,18 €	

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Montant	Vote
013 : Atténuation de charges	157 685,91 €	A l'unanimité
70 : Produits des services	1 822 366,99 €	A l'unanimité
73 : Impôts et taxes	4 619 953,13 €	A l'unanimité
731 : Fiscalité locale	12 825 200,00 €	A l'unanimité
74 : Dotations et participations	1 377 214,22 €	A l'unanimité
75 : Autres produits de gestion courante	188 660,56 €	A l'unanimité
76 : Produits financiers	4,00 €	A l'unanimité
77 : Produits exceptionnels	2 000,00 €	A l'unanimité
042 : Opérations ordre entre sections	1 805,56 €	A l'unanimité
002 : Résultat reporté	3 124 334,81 €	A l'unanimité
total	24 119 225,18 €	

Dépenses d'investissement (avec RAR) :

Chapitre	Montant	Vote
20 : Immobilisations incorporelles	49 985,04 €	A l'unanimité
204 : Subventions d'équipement versées	305 755,94 €	A l'unanimité
21 : Immobilisations corporelles	4 239 870,37 €	A l'unanimité
23 : Immobilisations en cours	9 342 896,58 €	A l'unanimité
16 : Emprunts et dettes assimilées	651 000,00 €	A l'unanimité
040 : Opérations d'ordre entre sections	1 805,56 €	A l'unanimité
041 : Opérations patrimoniales	370 317,42 €	A l'unanimité
001 : Solde execution négatif reporté	55 880,92 €	A l'unanimité
total	15 017 511,83 €	

Recettes d'investissement (avec RAR) :

Chapitre	Montant	Vote
13 : Subventions d'investissement	3 199 231,80 €	A l'unanimité
10 : Dotations Fonds divers	1 520 000,00 €	A l'unanimité
1068 : Excédent de fonctionnement	4 949 677,80 €	A l'unanimité
024 : Produits des cessions	245 000,00 €	A l'unanimité
021 : Virement section fonctionnement	3 463 284,81 €	A l'unanimité
040 : Opérations d'ordre entre sections	1 270 000,00 €	A l'unanimité
041 : Opérations patrimoniales	370 317,42 €	A l'unanimité
total	15 017 511,83 €	

- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le Maire,
Monsieur Olivier THOMAS


